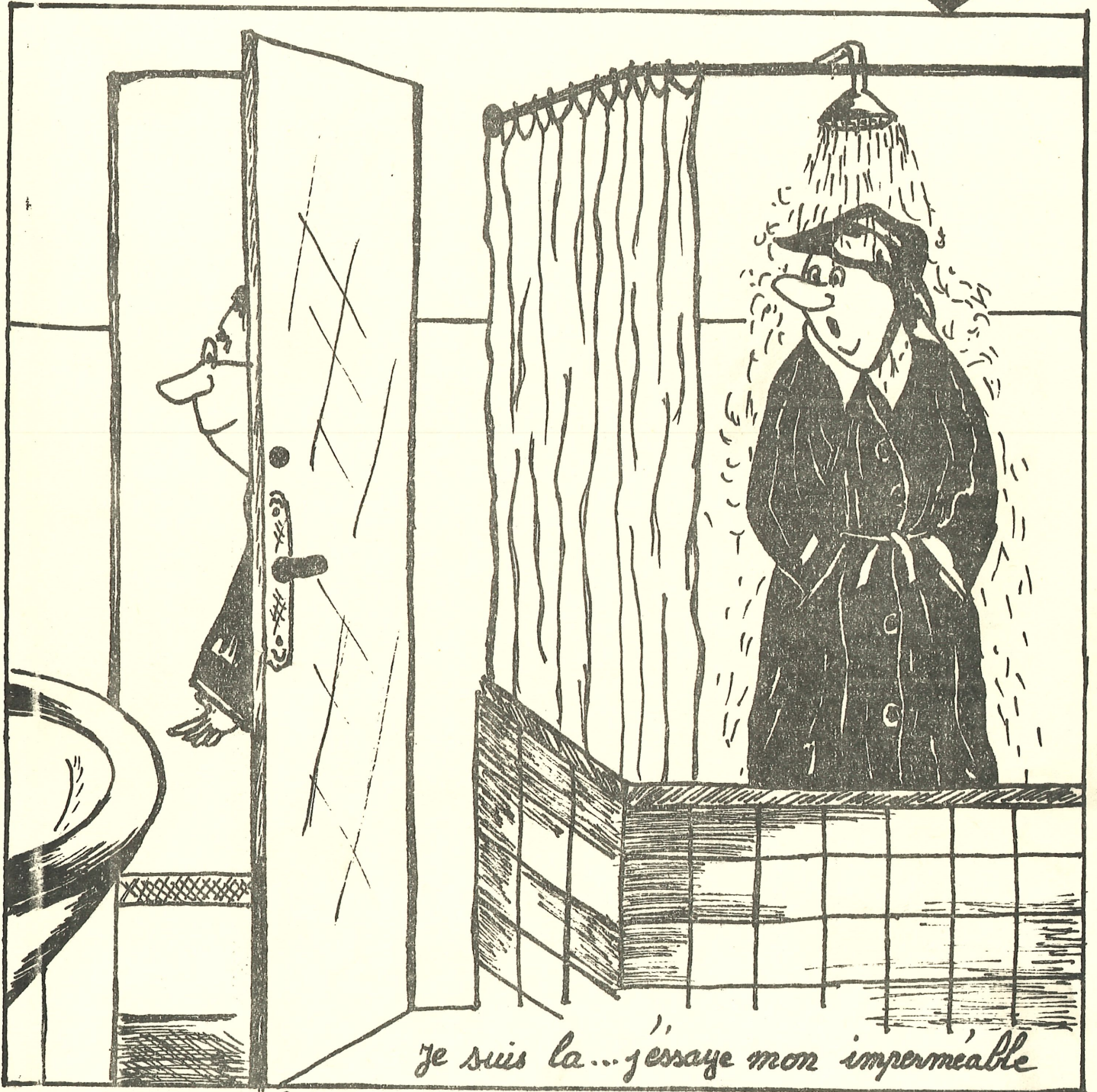
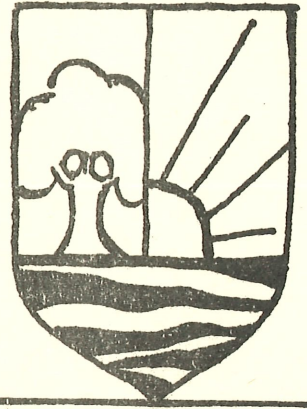


# BUSSAC

info



*Je suis là... j'essaye mon imperméable*

*Bulletin local - parution tous les 2 mois*

NOV-DEC

1984

N°10



S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

	Pages
· <u>EDITORIAL</u> .....	3
· <u>FOYER RURAL</u>	
- Compte Rendu du Conseil d'Administration du 26-11-84 ...	4
· <u>LA VIE DES SECTIONS</u>	
- Bibliothèque .....	8
- Football .....	10
Jeux de Société .....	14
· <u>CONSEIL D'ECOLE</u> .....	15
· <u>HISTOIRE DE CHASSE</u> en Patois .....	18
· <u>DES MOTS, DES MAUX, DEMONS</u> .....	20
· <u>FASTES HISTORIQUES</u>	
- Bussacum .....	21
- Port Berteau .....	22
· <u>INFORMATIONS MUNICIPALES</u> .....	25
- Etat Civil 1984 .....	28
- T.U.C. ....	30
- Analyse d'Eau .....	32
- Traversée de l'Agglomération ...	34
- Fonctionnement du Téléphone ....	35
- Histoire d'un changement de Nom..	38

Ce numéro a été réalisé avec la participation de :

- René BOURAUD ( Responsable de la Publication )
- Janine CASTILLON et Marie-Jo CHAPUIS  
( conseillers à la rédaction )
- Liliane PENISSON ( Illustrations )
- Sylvia CASTILLON et Nicole CHABOT ( frappe du  
texte et mise en page )
- Bruno et Jean-Marc ALLINAND et Henri COURTIN  
( impression et distribution )

# FOYER RURAL

## Compte Rendu du Conseil d'Administration du 26.11.84

Présents : Jacky CHARENTAIS, Guy CHAPUIS, Roland MONGET, Chantal CHABOT, René BOURAUD, Bernard MIGNON, Bernard DEMAZOIN, Marie-Jo CHAPUIS, Marie-Claude ALLINAND, France BEDOCHAUD, Régine BRUNETEAU, Michèle De la TASTE, André EMERIT, Stéphane FAVEAU, Roland GAGNARD, Michel MAILLET, Yves POUPONNOT.

Excusé : Serge QUEYROI.

La séance est ouverte à 20 h 45.

Le Président Jacky CHARENTAIS souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres : Véronique EMERIT et Stéphane FAVEAU. Ensuite nous passons à la présentation du Budget prévisionnel pour l'exercice 84-85 par Bernard MIGNON :

Arbre de Noël : Dépenses : 5 000 F ; Recettes : 2 000 F  
Club du 3ème âge : Dépenses : 10 000 F ; Recettes : 5 000 F

Pour le journal, les dépenses prévues sont de 4 200 F, Monsieur BOURAUD demande un réajustement du budget du Journal car le prix de revient augmente.

Journal : Dépenses : 4 500 F Recettes : 4 500 F  
Jumelage : Dépenses : 4 200 F Recettes : 6 700 F

Une somme de 9 000 F est bloquée à l'occasion de l'échange ORON-BUSSAC.

Musculation-gymnastique	: Dépenses 15 200	Recettes 12 900
Football	: Dépenses 18 300	Recettes 16 300
Tennis de table	: Dépenses 5 000	Recettes 4 800
Bibliothèque	: Dépenses 1 800	Recettes 1 500
Tennis	: Dépenses 31 000	Recettes 35 000

Monsieur le Maire remarquant les dépenses élevées du Tennis demande quelques explications. Réponse : les matériaux ont été pris en compte dans le budget. Mais ils sont déjà pris en charge par la Mairie. Comme l'aménagement reste aux frais du Foyer Rural, les 5 000 F de frais de matériaux passeront sur le compte aménagement du nouveau local.

Là nous ne pouvons éviter de voir la différence qu'il y a entre les frais d'aménagements des locaux Football ( 800 F ) et ceux des locaux Tennis ( 5 000 F ).

Le Trésorier essaie de comprendre pour quelle raison la section Tennis a un compte bancaire spécial; Roland MONGET explique, qu'à l'origine, cette section, la première, devait manipuler un budget important. A ce moment-là, Christian VIOLLET était le vice-président du Foyer rural et le trésorier du Tennis. Un compte Foyer rural municipal a été ouvert au Crédit Agricole : c'était plus pratique pour tous. C'est pourquoi ce compte existe. Ce problème sera tranché définitivement lors d'une prochaine séance.

Labo-photo : dépenses : 5 000 F Recettes : 5 000F  
Loto : dépenses : 4 000 F Recettes : 7 000F

En association avec le Comité des Fêtes 40 % et 60 % pour le Foyer rural.

Jeux intervillages : dépenses : 1 000F recettes : 4 000F

Ils auront lieu cette année à LE DOUHET.

Jeux intersections : dépenses : 1 000F recettes : 2 000F

Ces jeux ont été abandonnés pendant 2 ans, faute de temps pour les préparer, mais nous sommes tous d'accord pour en souhaiter la reprise.

Frais de fonctionnement : dépenses : 15 000 F

Monsieur le Maire suppose que 6 000 F d'électricité est peut-être en-dessous de la réalité. Par contre, nous avons certainement gonflé certains frais de fonctionnement.

Monsieur le Maire propose qu'éventuellement le Foyer Rural utilise la photocopieuse de la Mairie pour 14 centimes H.T papier et tirage compris.

Secrétariat : dépenses : 3 000 F

Cartes Foyer Rural : dépenses : 5 000F recettes : 9 300F

Galette des Rois : dépenses : 500F



- Organisation : mobilisation de toutes les sections.
- traiteur : Leclerc ou Marc Rossignol après renseignements.
  - publicité : Michèle De la TASTE. 300 programmes
  - prix : 200 F par personne minimum.

REPAS DU 3ème AGE : Dimanche 6 Janvier 1985

Repas au prix maximum de 60 F par personne  
( 80 sont prévues ).

- Animation : Véronique EMERIT et Yves POUPONNOT.

Prix à ne pas dépasser : 1 200 F - Peut-être Mémé ZOE.

- salle : Roland MONGET se charge de la préparation de la salle.
- Liste : René BOURAUD.
- Repas : Marie-Claude ALLINAND, Régine BRUNETEAU, Marie-Jo CHAUPUIS, Michèle De la TASTE, Véronique EMERIT et Chantal CHABOT.

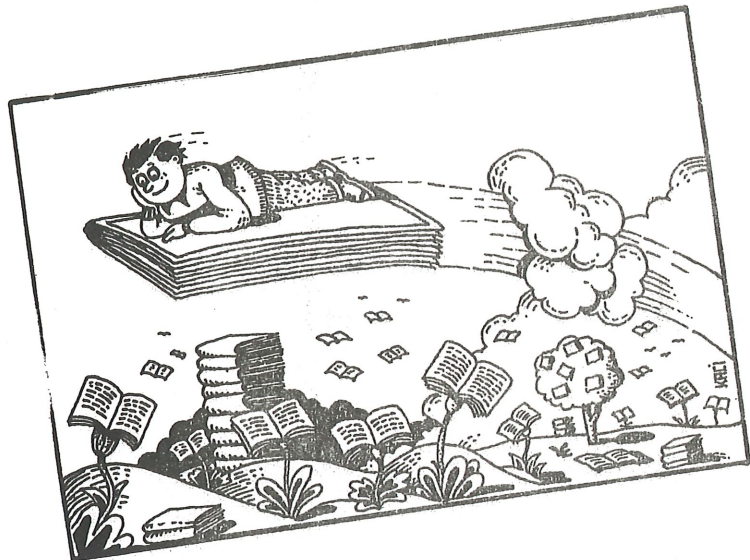
DEUX NOUVELLES SECTIONS :

- Randonnées pédestres : le concours de la Mairie est assuré à l'occasion de la création de cette nouvelle section qui permettra aux habitants de BUSSAC de mieux connaître leur commune.
- Jeux de Société : responsable : France BEDOCHAUD.  
adoptées à l'unanimité.

CALENDRIER PREVISIONNEL :

- 8.12.84 : Soirée Antillaise ( Comité des Fêtes )
- 9.12.84 : Arbre de Noël ( Foyer rural )
- 31.12.84 : Réveillon ( Foyer rural )
- 6.1.85 : Repas du 3ème âge ( Foyer rural )
- 26.1.85 : Loto ( Comité des Fêtes - Foyer rural )
- 2.3.85 : Dîner dansant ( Musculation -gymnastique )
- 9.3.85 : Soirée scrabble ( B.C.F )
- 20.4.85 : Dîner dansant ( Jumelagee )
- 16.5.85 : Tournoi de football juniors (B.C.F )
- 1.6.85 : Assemblée générale du B.C.F suivie d'un dîner
- 15.6.85 : Fête foraine ( Foyer rural )
- 16.6.85 : Fête scolaire ( Ecole )
- 23.6.85 : Fête scolaire ( Ecole )
- 29.6.85 : Dîner dansant ( Tennis )
- Début Juillet : Voyage au Puy du Fou ( Comité des Fêtes )
- 7.7.85 : Jeux Intervillages à LE DOUHET
- 18 ou 25.7.85 : Ball-Trap -25.8.85 : Tournoi de Football seniors ( B.C.F ) - 23-24-25-30-31 Août : Tournoi de Tennis
- 1.9.85 : Jeux Intersections ( Foyer rural )
- 1.9.85 : Finale du tournoi de Tennis ( Tennis )

# BIBLIOTHEQUE



Les Heures d'Ouverture	
- LUNDI	14 H - 16 H
- MERCREDI	14 H - 18 H 30
- JEUDI	14 H - 17 H 30

## LES LIVRES

La BIBLIOTHEQUE possède actuellement ( Décembre 1984 )  
un fonds de 1.300 ouvrages.

### **Des Usuels :**

Dictionnaires (Petit Larousse, Larousse en 3 volumes)  
encyclopédies, des ouvrages de référence ( sur les animaux,  
les sciences, l'histoire, la géographie, la littérature,...)

### **Des Documentaires :**

classés par sujet tels que : animaux, sports, histoire,  
géographie, bricolage, cuisine, moyens de transport,  
informatique, religion, arts...  
... Mais aussi de la poésie, du théâtre.

### **Des Romans :**

classés par ordre alphabétique d'auteurs: des collec-  
tions de policiers, d'aventure, de science-fiction... pour  
tous les âges.

### **Des Contes :**

traditionnels et modernes.

### **Des Bandes Dessinées :**

( Tintin, Astérix, Lucky Luke, les petites chipies,  
Yakari ... )



**Des Albums :**

de l'histoire la plus élaborée jusqu'au livre cartonné pour les plus petits.

**Des Revues :**

Pomme d'Api, Astrapi, Okapi, Je bouquine...

**La boîte à idées** attend vos suggestions d'achats, d'activités.

## LES ACTIVITES

**La Lecture sur place :**

libre et gratuite: tous les livres sont mis à la disposition des enfants pour se distraire ou travailler.

Inscription : La carte du Foyer Rural  
Une autorisation parentale

Abonnement : Gratuit

La carte est attribuée à l'année et permet de choisir 4 livres gratuitement pour une durée maximale d'un mois. En cas de perte ou de détérioration d'un ouvrage, l'adulte responsable devra le remplacer ou le rembourser.

**" L ' Heure du conte " le Jeudi**

\* de 14 H à 17 H, on lit, on raconte des histoires.

Les Bibliothécaires sont à votre disposition pour tout renseignement.

# FOOTBALL Echos

- Calendrier des Poussins et débutants évoluant à Fontcouverte ( Entente )

- Calendrier des Minimes évoluant à BUSSAC ( Entente avec Fontcouverte )

-Minimes Catégorie C poule E

## Résultats

Port D'Envaux Forfait général

25 Novembre	St Jean D'Angély	0	Bussac	3
02 Décembre	US SAINTES 3	3	Bussac	2
16 Décembre	Bussac	1	Aulnay 2	1

Un stage de perfectionnement pour l'équipe minimes devrait se dérouler 1ère semaine d'Avril.

Il est organisé par Monsieur Raymond MAURICE, dirigeant de l'USSCC SAINTES. Ce stage dure 2 jours ( qui ne sont pas encore fixés ) et se déroule à Saint Marien près de BORDEAUX. Une vingtaine de jeunes pourront participer à ce stage. Les frais d'hébergement et de transport s'élèveront à 100 Francs environ.

- Séniors Promotion de 2ème Division

## Résultats :

04 Novembre	Poursay Garnaud	4	Bussac	0
18 Novembre	Bussac	2	Cherbonnières	4
23 Novembre	La Chapelle desPots	0	Bussac	3

## Classement :

1er	Cherbonnières	24
2ème	Thors Sonnac	23
3ème	Bussac	23
4ème	Poursay Garnaud	22
5ème	La Chapelle	22
6ème	Siecq	16
7ème	Varaize	14
8ème	Matha	12
9ème	Migron	11
10ème	Saint Césaire	09



La section recherche un jeune qui désirerait passer le diplôme d'arbitre. Pour chaque match arbitré celui-ci perçoit une prime de 75 Francs plus le remboursement de ses frais de déplacement.

Les règlements généraux de la F.F.F prévoient que chaque club doit fournir un arbitre à la ligue dont il dépend. Faute de quoi les clubs sont pénalisés par des amendes. En plus la troisième année et les suivantes ils ne peuvent accéder à la division supérieure même s'ils y ont gagné leur place.

La section organise le Samedi 10 Mars à 20 h 30 à la salle du Foyer Rural une soirée SCRABBLE.

Classement adultes

Classement enfants ( jusqu'à 16 ans )

Inscriptions : Adultes : 25 Francs

Enfants : 15 Francs

Pour réserver vos places : Tél : 74-50-22

74-64-73

93-11-15

Merci de nous réserver votre soirée

R. GAGNARD

MINIMES

CATEGORIE = C  
POULE = E

CALENDRIER 1984-1985

oooooooooooo

11 NOVEMBRE

ECOYEUX  
U.S SAINTES 3  
BUSSAC-FONTCOUVERTE

03 FEVRIER

AULNAY 2  
ST JEAN D'Y 2  
PORT D'ENVAUX

25 NOVEMBRE

AULNAY 2  
ST JEAN D'ANGELY  
PORT D'ENVAUX

24 FEVRIER

U.S SAINTES 3  
BUSSAC-FONTCOUVERTE  
ECOYEUX

02 DECEMBRE

U.S SAINTES 3  
PORT D'ENVAUX  
ECOYEUX

10 MARS

BUSSAC-FONTCOUVERTE  
AULNAY 2  
ST Jean D'Y 2

16 DECEMBRE

ST JEAN D'Y 2  
ECOYEUX  
BUSSAC-FONTCOUVERTE

17 MARS

PORT D'ENVAUX  
U.S SAINTES 3  
AULNAY 2

13 JANVIER

BUSSAC-FONTCOUVERTE  
AULNAY 2  
U.S SAINTES 3

24 MARS

ECOYEUX  
ST JEAN D'Y 2  
PORT D'ENVAUX

POUSSINS  
CATEGORIE = C  
POULE: E  
CALENDRIER 1984-1985

oooooooooooo

10 NOVEMBRE

BRIZAMBOURG  
TONNAY CHARENTE 2  
PORT DES BARQUES 2

Ex: Fontcouverte

17 NOVEMBRE

Fontcouverte  
TRIZAY  
NACHAMPS

Ex: Tonnay Boutonne

24 NOVEMBRE

TONNAY BOUTONNE  
BRIZAMBOURG  
TONNAY CHARENTE

Ex : Port des Barques

15 DECEMBRE

PORT DES BARQUES  
Fontcouverte  
TRIZAY

Ex : Nachamps

05 JANVIER

NACHAMPS  
TONNAY BOUTONNE  
BRIZAMBOURG

Ex : Tonnay Charente

12 JANVIER

TONNAY CHARENTE  
PORT DES BARQUES  
Fontcouverte

Ex : Trizay

26 JANVIER

TRIZAY  
NACHAMPS  
TONNAY BOUTONNE

Ex : Brizambourg

02 FEVRIER

TONNAY BOUTONNE  
NACHAMPS  
TRIZAY

23 FEVRIER

Port des Barques  
TONNAY CHARENTE  
BRIZAMBOURG

09 MARS

NACHAMPS  
TRIZAY

Fontcouverte

16 MARS

TONNAY CHARENTE  
BRIZAMBOURG  
TONNAY BOUTONNE

23 MARS

TRIZAY  
Fontcouverte

Port des Barques

20 AVRIL

BRIZAMBOURG  
TONNAY BOUTONNE  
NACHAMPS

04 MAI

Fontcouverte  
PORT DES BARQUES  
TONNAY CHARENTE

## Section "JEUX DE SOCIETE"

### Composition du Bureau :

Responsables : BEDOCHAUD France  
EMERIT Véronique

Responsable buvette : EMERIT André

Adjoints de groupe :

- SCRABBLE : Madame GANTIER
- TAROT : EMERIT André
- BELOTE : ANTONIN Jean-Michel

La Section " JEUX DE SOCIETE ", crée le 28 Novembre 1984, est ouverte à tous les possesseurs de la carte du Foyer Rural. Nous accueillons tous les joueurs de scrabble, cartes, échecs, etc ..., initiés ou non.

- \* Les rencontres se font tous les vendredis soir à partir de 20 H 30, salle du Foyer Rural.
- \* Une buvette est à la disposition des joueurs.
- \* Un vendredi par mois, il sera organisé, à tour de rôle, des concours internes, réservés aux membres de la section.
- \* Les jeux d'argent sont interdits.
- \* Les gens désirant se joindre à nous seront les bienvenus.
- \* Il est recommandé d'amener ses jeux!...

Le Bureau

## CONCOURS DE BELOTE

23 Fevrier 1985

SALLE MUNICIPALE

Nombreux Lots



2 TELEVISEURS  
Portables Noir et Blanc

RICARD, COGNAC, PINEAU, Etc...

PRIX SPECIAL A LA 1ère EQUIPE FEMININE

2 MINI - FOURS

Inscription à partir de 20 H 30 - (50 F)

10 JAMBONS

BUVETTE

SANDWICHS

CREPES

# CONSEIL D'ECOLE

## du 23 Novembre



Le conseil d'Ecole s'est réuni le 23 novembre à 17 h 45 à l'école en présence de Monsieur le Maire et de Monsieur JOUET, Délégué Départemental. Les points suivants ont été discutés :

### 1) Achat d'un Téléviseur

Un instituteur titulaire mobile de Saintes ayant proposé d'initier les élèves à l'informatique une fois par semaine, un téléviseur d'occasion en noir et blanc sera acheté sur le bénéfice de la fête de l'école.

### 2) L'Ordinateur à l'Ecole

A la suite d'une longue discussion, il est décidé de voir comment les élèves réagissent à l'informatique. Le problème de l'ordinateur sera reconsidéré ultérieurement.

### 3) Panneau d'Affichage

Il sera installé prochainement sous le nouveau préau.

### 4) Fête de l'Ecole

Toutes dépenses réglées, et avec le fond de caisse existant, il restait au mois de septembre la somme de 8 504 F utilisée de la façon suivante :

- Achat d'un magnétophone à cassettes : ... 1 500 F
- Achat d'un écran : ..... 700 F
- Achat d'une table de projection : ..... 500 F
- Subvention à la classe maternelle  
pour investissement en petit matériel : . 1 000 F.

La somme restante est conservée comme fond de caisse pour les dépenses imprévues et la prochaine kermesse.

**5) Piscine**

Aucun créneau horaire n'étant vacant à la piscine de Saintes, cette année les séances de piscine ne commenceront qu'après Pâques pour les élèves de l'école de Bussac.

**6) Rappel des Travaux effectués à l'École**

Depuis le mois de juin une somme de plus de 240 000 F a été consacrée par la Municipalité aux travaux de modernisation de l'école. Ces travaux sont les suivants pour l'année 1984 :

- Aménagement de la cour de la maternelle et installation d'un bac à sable et de divers appareils (travaux antérieurs au mois de juin) ;
- Aménagement de la salle d'activités éducatives à la place de l'ancien préau ;
- Aménagement d'un bureau avec placard dans le cellier ;
- Isolation de toute l'école avec de la laine de verre ;
- Réfection complète de toute l'installation électrique de la partie ancienne de l'école et pose d'un éclairage extérieur ;
- Construction d'un nouveau préau le long de la Salle Municipale ;
- Pose d'un enrobé à chaud dans toutes les cours de récréation ;
- Peintures et tapisserie de la classe maternelle.

Monsieur le Maire nous informe que les prochains travaux concerneront :

.../...



- La finition de la cour de la maternelle (cabanes et pavés) ;
- Le réaménagement de la cuisine et de la salle de restaurant (les casiers à serviettes y seront incorporés) ;
- L'étude d'un garage à vélos sous le nouveau préau.

### **7) Aménagement de la Cour de la Maternelle**

Monsieur GUILLORY rappelle que des autos-temponnantes, un bateau, des cabanes, des jeux etc... sont à terminer. Il prévoit donc une soirée projection de diapositives avec les parents d'élèves intéressés afin de mettre au point ces différents projets.

Monsieur le Maire signale que dans le cadre des Travaux d'Utilité Collective, certains jeunes chômeurs volontaires de la commune pourraient participer à la finition des travaux de l'école. S'ils le souhaitent, ils seront nourris gratuitement à la cantine de l'école, à midi, les jours où ils travailleront.

### **8) Inauguration**

Elle est mise à l'étude en concertation avec toutes les personnes concernées.

### **9) Fermeture de l'Ecole**

Afin d'éviter de nombreux déplacements dans la cour de l'école en dehors des heures scolaires, les portails seront fermés à clé.

J. COSTE

J. GUITER.

## Histouère de Chasse

D'autefoué, o y avait bein mais de jhibier qu'au jhour d'aneut, et p'rr vous le prouver, jhe vas vous raconter une petite histouère qu'est bien vraie pisqu'al'at arrivé à moun onc'lle Arnesse qu'était charpentier.

Moun onc'lle Arnesse était donc charpentier. Ine jhournée d'au moués de novembre, y r'venait de Carcoux arranjer in trat qui s'était cassé en deux, à la maison de moncieu le mare. Coume y l'était in grand chasseur, il avait emporté son vieux fusil à piston et y s'en rev'nait en passant long d'au Lary : y l'avait ses grandes bottes en caoutchouquet et y marchait bein près d'au bord sans s'éthiuper d'leive.

Tout d'in cot, y vouet in yèvre, y tire dessus, le tue, le met dans son bissat et continue son ch'min. En marchant, y veut recharjher son fusil, mais beurnique, y l'avait de la poudre, mais pus d' p'llomb. Y cheurchit in moument dans ses poches, peur vère si y trouverait pas sa boète de p'llomb, mais y avait reun. Fasant conte mauvaise fortune bon thieur y r'peurnit son ch'min.

Y l'avait pas fait deux cents pas, quand y vouet sus ine branche de châgne ine vingtaine de palounes. Et y l'avait pas de p'llomb. Tout d'in cot, y se mettit à chaurire. Y mit son compas de charpentier dans le canon d'son fusil, épalit et lâchit son cot. Pas ine paloune s'envolit. A l'étiant toutes prises peur les pattes, pasqu'au yeur de <sup>l'ice</sup> sôs rinqu'ine paloune, moun onc'le avait fendut la branche avec son compas, et après, la branche s'était refeurmée et avait pris les pattes à tous les oziâs.

Y montit sù l'âbre, y tordit le cou à thiellés palounes, y l'en trouvait vingt-sept qu'étiant toutes pu grasses les ines que les autres. Y les mettit dans son bissat et y se mettit à cheurher son compas paqu'y l'était in homme économe et y l'aimait à pardre reun. Tout d'in cot, y vouet son compas qui se promnait tout d'bout sù l'ève.

Y posit son bissat et son fusil sù lepré et y rentrit dans l'eive peur prendre son compas. Arrivé auprès, y vouet thieu l'outi pianté sù la teite d'ine carpe qu'avait au moins in mètre de long.

Y mettit la carpe dans son bissat et y v'lit r'monter sù le bord; mais o y avait pas mouéyin, ses bottes

étiant lourdes coume d'au p'llomb et y pouvait pas marcher. A la fin, y l'arrive auprès d'au bord et y veut s'attraper à ine bouillée de rouches qu'o y avait là, mais y avait in yèvre dans tiellés rouches et y l'attrapit p'rr les oreilles... A fine force, y réussit à se sortit, et qu'est-o qu'y vouet ? Ses bottes p'lleines d'anguilles ! Y mettit tiellés anguilles dans son bissat. Mais vous peuvé creire qu'o queminçait à d'être lour tout tieu jhibier.

Y vl'ut don point emporter tieu yèvre qu'y l'avait attrapé p'rr les oreilles; et allant in p'tit pu loin; y peurnit ine boule de rousine et y la mettit sù le mitan d'au front de thielle bête p'rr la requeneutre ine aute foué.

Et y lâchit tieu yèvre.

Tielle paure bête fouéttit son camp à toute vitesse en passant peur in p'tit sentier.

( Recueilli sur le jhournal parizien dei Chérentes  
" LA VIOCHE " paru le 22 Avril 1923 )

## Le Mot d' la Fin

Tieu drôle et sa m'man allant partit faire in tour de promenade.

Le temps est pas bein sûr.

- M'man qu'o dit le drôle, a fauralt p'têtre prendre in pépin.

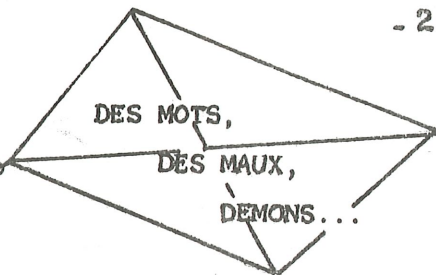
- Mon p'tit amit, in enfant bein élevé parle pas coume tieu. On dit pas in pépin, n'on dit : in parapluie.

Au seir, à tab'ille, n'on at des pœumes p'rr le dessert.

Le drôle peule la seune comme y peut, putoût mal que beun, et y mord dedans. Tout d'in cot, y pousse un crit. Aië !

- Qu'as-tu mon mignon, qu'o demande sa m'man ?

- M'man ! M'man Jhe va mourrit ! Jh'ai avalé in parapluie !



Parce qu'une douce mouette au ventre de satin  
S'était cassé la gueule sur une plage d'Atlantique  
Parce que les vieux marins ont parcouru tant de chemins  
Qu'ils en ont maintenant la peau en parchemin  
Parce que des vieux racistes tout en broyant du noir  
Sont tombés très très bas dans le pli de la haine  
Parce que la paix des ménages  
Et que la paix déménage ;

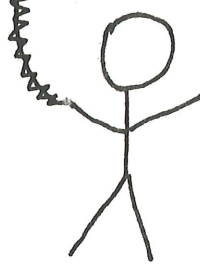
Il est des matins d'illusion  
Où l'on est un enfant du Sud qui rêve à des matins de neige  
Et voudrait découvrir sous un vieux paillasson  
Les clés étincelantes d'un monde sans barreaux.

Parce que les yeux écarquillés des gamins mal nourris  
A force de désespoir se mettent à rétrécir  
Parce qu'il existe trop de ventres plus gros que les yeux  
Même si ces ventres-là sont complètement vides  
Parce qu'il y a encore des maîtres et des traîtres  
Qui déglinguent vos rêves à grands coups de raison  
Parce que l'on court depuis tellement longtemps  
Que l'on a oublié pourquoi l'on court ;

Il est des jours où l'on voudrait rester  
Les yeux fermés sur des rêves d'antan  
Et à tout prix retarder le réveil  
Qui les anéantit.

Parce que les hirondelles ne vivent que de vent  
Et meurent de la blessure pointue des branches d'acacias  
Parce que la tolérance est un vilain petit canard  
Perdu dans les rives de la Vistule ou du Gange  
Parce qu'il y a des cousins d'enfance  
Que vous ne voyez plus.  
Pour les enfants qu'on assassine  
Et pour Mozart qu'on ressuscite ;

Il est des soirs où l'on sait découvrir des amis de fortune  
A qui se raccrocher quand la vie importune  
Pour oublier que la liberté a aussi ses frontières  
Et transformer les barbelés en cerf-volants.



# FASTES HISTORIQUES

## COMMUNE DE BUSSAC-SUR-CHARENTE



### " BUSSACUM " : Habitation sur la rivière

Il est peu de positions plus pittoresques que celle de Bussac, placé au milieu des bois au bord de la Charente dans un site délicieux. Le château de Bussac, restauré ou rebâti au XVII<sup>e</sup> siècle occupe la pente du coteau et est baigné par la Charente. C'est un des lieux de l'arrondissement les plus frais et les plus gracieux comme paysage dans la belle saison. Ce château a été la retraite favorite de DUPATY qui y puisait ses inspirations et qui y rédigea, suivant la tradition ses "Lettres sur l'Italie". Son église rustique dédiée à Notre-Dame a un clocher carré sans caractère.

Entre Saint-Vaire et Bussac, on trouve sur le bord de la Charente, au lieu-dit "La Grand-Porte" un massif qui entame le sol en entrant dans l'intérieur des terres, d'origine romaine évidente et bâti en petit appareil ; les paysans disent que cet emmurement était la tête d'un pont qui traversait la Charente en ce lieu et que, dans les marées basses, on en découvre d'autres vestiges au fond de l'eau. Ils ajoutent que les puits du village sont alimentés par un canal souterrain qui y conduit les eaux de la fontaine de Vénérand. Le nom de ce lieu vient de Portus : port, lieu d'embarquement.

Fastes Historiques, Archéologiques et biographiques  
du département de la Charente-Inférieure.

Par R. P. LESSON

Membre correspondant de l'Institut  
(Académie des Sciences)



**PORT - BERTEAU**



**222222222222**

## **Découverte de l'Épave (PIROGUE MONOXYLE)**

### a) Conditions de la découverte

Lors des fouilles de la campagne 1972, le 3 août, après le découpage à la suceuse dans les carres E 31, est apparue une pièce de bois de 2 m de long environ, large de quelques centimètres. En poursuivant ce travail de décapage, est apparue une seconde pièce de bois, sensiblement parallèle à la première. Les deux morceaux étaient profondément enfoncés dans la vase. Au bout de plusieurs jours de travail, vers l'amont et vers l'aval, les deux pièces de bois se prolongeant parallèlement sur plusieurs mètres de longueur jusqu'à deux massifs de bois, un à chaque bout. Dès que les pièces de bois apparaissaient suffisamment pour que l'on puisse en faire un relevé, nous arrêtons le suçage.

### b) Situation

L'épave est située à une quinzaine de mètres du bord du quai de Port-Berteau, à une profondeur moyenne de 7 mètres, orientation NO-SE, c'est-à-dire selon la direction générale de la Charente. Elle se trouve dans une couche de vase argileuse gris foncé, compacte, très grasse et est recouverte par une couche d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur, composée de sable, de coquillages de crustacés d'eau douce (grosses moules en particulier) et de tessons modernes.

Au cours d'un bref sondage pour faire un relevé de la section de l'embarcation (coupe AB), fut recueillie, légèrement enfoncée dans la vase, une petite barre de plomb

tordue, de section carrée et aux extrémités entaillées par des fentes. Tout autour des flancs de l'épave, de nombreuses brindilles, branches, feuilles, petits morceaux de bois, croc métallique découvert dans le remplissage de la pirogue, plomb de pêche, sans doute utilisé pour lester les lignes, découvert à côté de l'épave, un cercle de tonneau en métal trouvé sous la proue de la pirogue.

### c) Description

L'épave a seulement été reconnue et non fouillée véritablement. on peut cependant avoir quelques données sur sa nature. L'embarcation est cassée en deux parties d'inégales longueurs. De l'extrémité amont à celle de l'extrémité aval, il y a une distance de 12 m 40, les deux parties de la pirogue sont en surface séparées par un espace de 80 cm et une profondeur maximum de 70 cm.

Après étude de tous ces éléments, il est probable que cette pirogue date du XIII e ou du XIV e siècle.

## **Découverte d'une Seconde Epave**

Est sans aucun doute plus récente, environ 50 m en aval du mur séparant les propriétés de Monsieur MAITRE et de M. et Mme DORE, à une profondeur de 7 m environ, orientation NO-SE, très peu de tessons autour d'elle et ils sont essentiellement modernes. L'épave II paraît être celle d'un petit bâtiment de charge à fond plat. Cette hypothèse reste cependant à vérifier.

.../...

## Trouvailles d'Objets isolés

. Ancres en pierre : trou de fixation du filin de mouillage avec traces d'usure verticale dues à l'action de celui-ci, sans doute utilisées pour de petites embarcations.

. Fer bifide à dents courtes : sans doute pour l'extrémité d'une gaffe de marinier.

. Fer de hache à douille et talon : Xe-XIIe siècle.

. Fer de lance à ailettes : IXe et XIIe siècles

. Col et sommet de panse d'une bouteille de verre : filet rapporté autour du goulot, celui-ci étant coupé net après soufflage fin XVIIIe, début XIX siècle.

- moitié inférieure d'un corps de bouteille et bouteille entière, pans cylindriques, culot rentrant montrant à l'intérieur une excroissance semi-sphérique, trace caractéristique des techniques de soufflage dans un moule utilisées au second empire, troisième quart du XIXe siècle.

- bouteille fantaisie, moulée, avec inscription en relief "Coca Mariani Paris", fin XIXe, début XXe siècle.

Documents tirés du rapport préliminaire de M. Jean CHAPELOT "L'Artisanat Céramique en Saintonge" ; "Potiers de Saintonge" et sous la bonne conduite du Musée National des Arts et Traditions Populaires - Paris 1972-1975-1976.

(Transmis par M. et Mme MOISON)

Prochain article : LE BAC DE PORT-BERTEAU.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

Le lundi 05 Novembre, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Guy CHAPUIS, Maire. Un absent excusé.

### Redécoupage cantonal :

Après avoir pris connaissance de la circulaire préfectorale du 29 Octobre 1984, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce projet portant sur la création d'un 3ème canton à SAINTES.

### Association pour le tourisme en Saintonge :

Le Maire rappelle que par délibération en date du 19 Avril 1984, le Conseil Municipal avait donné un avis favorable à la constitution de la Région de SAINTES en " Pays d'Accueil ". Une Association pour le tourisme en Saintonge a été récemment créée dans ce but.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1)° l'adhésion de la Commune à l'Association pour le tourisme en Saintonge, dont le but est la mise en valeur du potentiel touristique de la Région de SAINTES et la négociation d'un contrat de "Pays d'Accueil " entre l'Etat et la Région en liaison avec le Département et les Communes concernées.

2)° Le versement à ladite Association pour l'exercice 1985 d'une cotisation dont le montant sera calculé sur la base de 1,50 F par habitant.

3)° De réviser éventuellement ultérieurement les modalités de sa participation à ladite Association.

### Travaux d'Utilité Collective :

Le Conseil Municipal souhaite que des Jeunes sans emploi puissent bénéficier des récentes mesures gouvernementales. Le Maire rencontrera prochainement le Sous-Préfet à ce sujet.



l'état d'avancement des travaux du hangar municipal.

En raison de l'importance de ces travaux, le Conseil décide de confier à l'Entreprise LECOMTE la construction de la semelle B.A filante et accepte le devis présenté.

Afin de favoriser le bon déroulement des travaux, le trieur sera entreposé chez Monsieur BERTHELOT Pierre.

Déplacement du compteur E.D.F de l'Eglise:

L'alimentation électrique de l'Eglise est actuellement assurée à partir d'un compteur installé au Presbytère. Pour une meilleure utilisation de ces locaux, il conviendrait de transférer ce compteur à l'Eglise. A cet effet, le Conseil accepte le devis-facture de transfert établi par l'E.D.F. Cette dépense sera imputée au chapitre des bâtiments communaux.

Elaboration du P.O.S de la Commune de LE DOUHET;

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une lettre du Maire de LE DOUHET concernant la délibération du Conseil Municipal de cette commune en date du 19.09.84 décidant la prescription de l'établissement d'un P.O.S. Comme le prévoit l'article R 123.6 du nouveau code de l'urbanisme, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, souhaite être consulté sur ce projet de P.O.S lorsqu'il sera arrêté par délibération du Conseil Municipal de la Commune de LE DOUHET.

Travaux d'Utilité Collective :

Comme suite aux propositions faites lors de la réunion du 5 Novembre et après informations complémentaires, le Maire propose au Conseil Municipal la création de 6 emplois d'utilité collective dans les domaines suivants : environnement et socio-culturel, social, scolaire et péri-scolaire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ces propositions.

\*\*\*\*\*

# ETAT CIVIL

## ▣ NAISSANCES ▣

- \* Laurent ARBAUDIE, né le 09 Mars 1984,  
fils de Mr et Mme Jean-Paul ARBAUDIE "Choisy"
- \* Sandra BARITEAU, née le 10 Décembre 1984,  
fille de Mr et Mme Gilles BARITEAU " Le Bourg "
- \* Charlotte BERNARD, née le 26 Octobre 1984,  
fille de Mme Catherine BERNARD " Le Bourg "
- \* Emilie BRETHERS, née le 24 Avril 1984,  
fille de Mr et Mme BRETHERS Michel " Les Chaumes"
- \*\*Sybille CAILLAUD, née le 23 Mars 1984,  
fille de Madame CAILLAUD " La Croix "
- \* François DOURTHE, né le 05 Novembre 1984,  
fils de Mr et Mme DOURTHE " Les Chaumes "
- \* Morgane GOASDOUE, né le 09 Juillet 1984  
fils de Mr et Mme GOASDOUE Marcel " Le Pontreau"
- \* Emmanuelle LABBE, née le 07 Juillet 1984,  
fille de Mr et Mme LABBE Serge " Le Bourg "
- \* Aymeric LESPAGNOL, né le 06 Février 1984,  
fils de Mr et Mme LESPAGNOL Serge " Le Bourg "
- \* Ludovic MOISY, né le 07 Octobre 1984,  
fils de Mr et Mme MOISY Didier " Rochefollet "
- \* Emmanuel PORTET, né le 17 Avril 1984,  
fils de Mr et Mme PORTET Patrick " Le Pontreau"
- \* Audrey SAULIERES, née le 16 Novembre 1984,  
fille de Mr et Mme SAULIERES J.Marie "Derrière  
Chez Jean "

## ▣ MARIAGES ▣

- Mr BARITEAU Gilles et Melle VIGER Patricia  
unissaient leurs destinées le 27 Octobre
- Mr BERTHELOT Pierre et Mme BALLANGE Marie-Thérèse  
unissaient leurs destinées le 22 Septembre
- Mr MONGIS James et Mme JOUBERT Francine  
unissaient leurs destinées le 18 Août

## DECES

- Mme BERTHELOT Marguerite qui habitait " les Bacheliers " est décédée le 09 Juin 1984
- Mme COUTEAU Blanche domiciliée " le Grand Village " est décédée le 21 Avril 1984
- Mr GIRARD Pierre qui habitait " Le Bourg " est décédé le 31 Juillet 1984
- Mme MAZEMONDET Geneviève domiciliée " Le Champ du Poirier " est décédée le 28 Février 1984
- Mr METAY Raoul domicilié " Les Grands Champs " est décédé le 16 Juin 1984
- Mme RENAUD Emilienne domiciliée " Les Mailleaux " est décédée le 1er Février 1984
- Mr L'Abbé TOUGERON Jean François domicilié " Le Bourg " est décédé le 24 Janvier 1984
- Mme VINCENT Claudette domiciliée " Montvolland " est décédée le 05 Mai 1984
- Mr VINCENT Robert domicilié " Montvolland " est décédé le 28 Mars 1984

## Petites annonces

### A VENDRE

- 1 salopette de ski mixte bleue . Taille 38 - 40
- 1 chaise haute d' enfant
- 1 élément de bibliothèque
- 1 jeu vidéo Philips C52 + 2 cassettes

PRIX INTERESSANT

Tél : ~~74~~<sup>74</sup> - 50 - 31  
aux heures des repas

Dame cherche à garder

bébé ou jeune enfant

Mme MOREAU - Chez Texier  
Tél : 74 - 64 - 82

Si vous avez recueilli ou aperçu un jeune chat siamois, prière de le faire savoir à :

Mr FAVEAU Jean - Louis

Tél : 93 - 00 - 29

# T.U.C

## **Travaux d'Utilité Collective**

---

Le Gouvernement a décidé de financer et d'encourager un important dispositif de Travaux d'Utilité Collective ( T.U.C ) en Octobre 1984 qui repose sur les Collectivités locales, les Associations et les Etablissements publics. Les T.U.C concernent des jeunes de 16 à 21 ans, sans emploi, inscrits ou non à l'Agence Nationale Pour l'Emploi, qui peuvent être employés 20 heures par semaine pour des tâches d'intérêt général qui leur permettent, à travers une expérience concrète de travail, de se valoriser sur les plans personnel et professionnel et au terme de cette expérience d'aborder avec des chances accrues une formation complémentaire ou un emploi.

Ces jeunes volontaires ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Leur rémunération - d'un montant de 1.200 Francs par mois - est prise en charge, de même que leur couverture sociale, par l'Etat. Ils peuvent être recrutés pour une période allant de 3 mois à un an, le stagiaire ayant la possibilité de renouveler son inscription dans le même stage ou dans un autre stage sans qu'il y ait interruption avec toutefois une durée de stage limitée à 1an.

La Municipalité s'associe pleinement à cet effort pour lutter contre le chômage des jeunes, bien que cette initiative ne constitue pas un véritable emploi et une véritable formation.

Sur le plan de la commune, un dossier concernant 6 offres d'accueil de stagiaires est en cours de signature avec le représentant de l'Etat dans le département.

Les tâches qui leur seront confiées seront réellement des tâches valorisantes en leur assurant un encadrement pour le suivi sérieux des stages.

Les organismes d'accueil peuvent verser une indemnité représentative de frais dans la limite de 500 francs par mois à chaque stagiaire, en nature ou en espèces. Il a paru préférable à la Municipalité de verser cette indemnité sous forme d'avantages en nature par des bons de cantine les jours de stage.

Donc, dans un premier temps, la mise en oeuvre des T.U.C sur la commune concernera six jeunes sans emploi.







SOUS-PRÉFECTURE  
DE  
SAINTES  
(CHARENTE-MARITIME)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Saintes, le 12 décembre 1984

S.P/SB

LE SOUS-PREFET  
COMMISSAIRE ADJOINT DE LA REPUBLIQUE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTES

à

Monsieur le Capitaine  
Commandant la Compagnie de Gendarmerie  
de SAINTES

OBJET : Commune de BUSSAC sur CHARENTE -  
Traversée de l'agglomération -

Lors d'une visite que j'ai effectuée dans sa commune, le 11 décembre 1984, M. le Maire de BUSSAC sur CHARENTE a appelé mon attention sur le défaut de respect quasi systématique, par les automobilistes, de la limitation de vitesse dans la traversée de l'agglomération.

J'ai pu constater moi-même cette situation qui présente de sérieux dangers dans la mesure où la commune comporte un groupe scolaire, recevant une centaine d'enfants, qui est en communication directe avec la voie départementale 114.

Je vous serais donc obligé de bien vouloir faire effectuer des contrôles de vitesse, à intervalles réguliers, afin que les automobilistes soient appelés à modérer leur allure et à respecter la sécurité des personnes.

LE SOUS-PREFET,  
COMMISSAIRE ADJOINT DE LA REPUBLIQUE,

Guy FONTANELLE

**SOUS-PRÉFECTURE**  
**DE**  
**SAINTES**  
(CHARENTE-MARITIME)

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

*Saintes, le* 12 décembre 1984

S.P/SB

LE SOUS-PREFET,  
COMMISSAIRE-ADJOINT DE LA REPUBLIQUE

à

Monsieur le Chef de l'Agence  
Commerciale des Télécommunications

de SAINTES

OBJET : Commune de BUSSAC SUR CHARENTE -  
Fonctionnement défectueux du téléphone -

Lors d'une visite que j'ai effectuée dans sa commune, le 11 décembre 1984, M. le Maire de BUSSAC SUR CHARENTE a appelé mon attention sur le fonctionnement défectueux du téléphone observé dans sa commune depuis plusieurs mois.

La plupart des conversations téléphoniques se révèlent inaudibles en raison de bruits qui les couvrent et il est également fréquent de constater une absence de tonalité, ou l'appel d'un numéro qui n'a pas été composé.

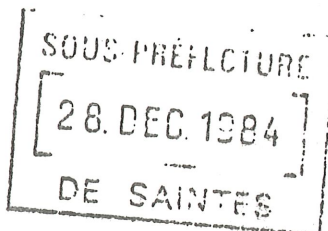
Je vous serais donc obligé de bien vouloir m'indiquer si ces difficultés, particulièrement gênantes, vous sont connues et si vos services techniques sont à même d'y remédier à brefs délais.

LE SOUS-PREFET,  
COMMISSAIRE ADJOINT DE LA REPUBLIQUE

  
Guy FONTANELLE



Affaire suivie par M r Baumgartner  
Téléphone : (46) 92.00.00  
Poste : 11.44  
Réf. 1241/ACTEL/CC/JCB



Saintes, le 26 DEC. 1984

Monsieur le Sous-Préfet  
Commissaire-Adjoint de la République  
17100 SAINTES

Objet : Fonctionnement du téléphone dans la commune  
de Bussac sur Charente.

Monsieur le Sous-Préfet,

Par lettre du 12 décembre 1984, vous avez appelé mon attention sur les difficultés rencontrées par les abonnés au téléphone de Bussac-sur-Charente.

Les problèmes que vous signalez sont en effet bien connus par les services des Télécommunications de Saintes. Ils résultent des caractéristiques techniques des matériels mis en oeuvre dans le secteur considéré.

Il s'agit de concentrateurs de lignes d'abonnés dont certains ont été implantés depuis quelques années déjà, afin de remédier au plus vite aux délais d'attente du téléphone.

La vétusté de certains de ces matériels et les difficultés techniques que présentent leur maintenance, expliquent pour une grande part la qualité moindre du service offert.

Les services techniques compétents, soucieux de maintenir cette qualité à un niveau correct, ont déjà pris un certain nombre de mesures pour pallier les carences (remplacement de certains matériels trop défectueux, traitement anticorrosif, mise en place de deshumidificateurs à haut rendement...)

Toutefois, la solution définitive ne pourra intervenir qu'avec le remplacement de l'ensemble des matériels existants par des installations plus importantes et présentant une

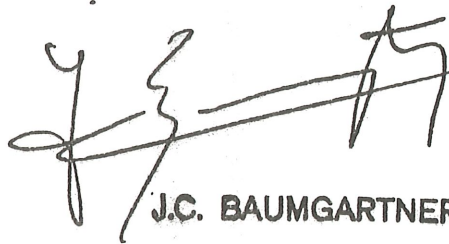
.../...

meilleure fiabilité. Les investissements importants que nécessite cette opération ont été programmés au titre du budget 1985 et les travaux correspondants interviendront à partir du deuxième semestre.

Je préciserai cependant que depuis le début de 1984, 15 abonnés seulement sur les 268 de Bussac, ont signalé des défauts de fonctionnement, soit moins de 6%, et que un seul a adressé une réclamation par écrit.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Chef de l'Agence

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned above the printed name.

J.C. BAUMGARTNER

---

## Histoire d'un CHANGEMENT de NOM

---

- 17 Septembre 1939 - Le Conseil Municipal fait état du préjudice causé par les fréquentes confusions postales avec BUSSAC-FORET.

- 11 Juin 1981 - Le Conseil Municipal demande au Gouvernement de prendre un décret au terme duquel la Commune s'appellera BUSSAC-SUR-CHARENTE.

- 21 Décembre 1982 - La Commission de révision des noms des Communes admet le principe de changement de nom mais se déclare hostile à l'adjonction du terme " Sur Charente".

Le Conseil Municipal conteste cette décision et demande à la Commission de réexaminer sa position.

- 30 Mai 1983 - Le Préfet de la Charente-Maritime intervient auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation.

- 13 Novembre 1984 - Un décret publié au Journal Officiel du 18 Novembre modifie le nom de la commune désormais :

BUSSAC-SUR-CHARENTE